




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20121008-23038-DE-1-1_0
Date de signature : 10/10/12
Date de réception : mercredi 10 octobre 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.997**

Séance publique du

8 octobre 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE : RECRUTEMENTS DE CONTRACTUELS POUR
LA CONSERVATION DES COLLECTIONS ET LES RECHERCHES PALEONTOLOGIQUES**

Le 08/10/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/10/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Brigitte DEvesa, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Helliot BRAMI à M. Francis TAULAN, M. Gerard DELOCHE à M. Yannick DECARA, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Gérard GERACI, M. Christian PEREZ à M. Stéphane PAOLI, Mme Fleur SKRIVAN à Mme Michelle EINAUDI

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Alexandre MEDVEDOWSKY

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



01.07

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation
- Informatique et RRH
Département Ressources
et Relations Humaines
Service Effectifs, Mobilité
et Recrutements/Insertion

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 08/10/12

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

CO-RAPPORTEUR(S) : Mme Michèle JONES

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE : RECRUTEMENTS DE CONTRACTUELS
POUR LA CONSERVATION DES COLLECTIONS ET LES RECHERCHES
PALEONTOLOGIQUES - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le Muséum d'Histoire Naturelle est régulièrement confronté à un surcroît d'activités qui occasionne depuis plusieurs années des recrutements de personnels occasionnels, dont les charges financières liées au recrutement sont équilibrées par des financements externes récurrents, subventions ou prestations de service.

En effet, par délibération du 7 novembre 2011, le Conseil municipal a approuvé le plan de récolement des musées de la ville, consécutif à la loi sur les musées du 4 janvier 2002, loi qui oblige toutes les collectivités détenant des collections publiques à réaliser l'inventaire et le récolement de celles-ci avant le mois de juin 2014.

Compte tenu de l'importance des collections de notre muséum, représentant plus de 570.000 spécimens, ce travail d'inventaire a été entrepris depuis plusieurs années grâce à des financements récurrents du Ministère de la Recherche, du Ministère de l'Ecologie (fonds européens FEDER), et de la DRAC qui ont permis de recruter des personnels spécialisés en botanique et paléontologie et de verser ces informations sur des bases de données nationales (conventions du 3 août 2008 avec le Muséum National d'Histoire Naturelle pour la base SONNERAT et du 17 octobre 2011 avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement pour la base SILENE).

De plus, le Muséum d'Histoire Naturelle intervient aussi bien dans l'avancée des recherches paléontologiques par le suivi scientifique des fouilles organisées sur le territoire de la commune et du pays d'Aix, que dans le domaine éducatif par la programmation d'expositions régulières, mais aussi par les nombreux ateliers proposés aux enfants (pendant et hors temps scolaire).

Les activités thématiques concernées par la mise en place de contrats spécifiques sont la paléontologie, la médiation et la botanique. Sur le terrain, le travail se traduit par la préparation et la réalisation de collections, la médiation culturelle, l'inventaire des herbiers ainsi que la mise en place de fouilles et d'ateliers.

Pour maintenir le niveau qualitatif et quantitatif d'interventions, la mise en œuvre nécessite un renouvellement des contrats de travail des agents contractuels, chargés de ses fonctions.

Ces agents seront au nombre de cinq en 2012 occupant des emplois à temps plein sur des missions de technicien en paléontologie et botanique (recrutés en fonction des indices majorés 310 à 327 par référence à la grille statutaire des techniciens).

Compte tenu des besoins prévisionnels, il serait souhaitable de renouveler pour 2013 cinq postes de techniciens en paléontologie et botanique pour une période d'une année, du 1er janvier au 31 décembre 2013.

D'autre part, en cohérence avec les indices de rémunération en usage dans d'autres services de la Ville, il serait souhaitable de prévoir une revalorisation des traitements de ces agents, dont les diplômés vont du bac + 2 au bac + 8.

En conséquence, une revalorisation assimilée au grade de technicien principal 2ème classe 3ème échelon IB 367/IM 340 est proposée pour l'ensemble des agents concernés, le coût annuel pour 2012-2013 sera de 178 108 € soit 44248 .00 € sur le budget supplémentaire 2012 et 133 860 € sur le budget primitif 2013 pris en charge sur le budget du muséum sur la base des financements extérieurs prévus en 2013.

Une recette totale de 200.000 € est prévue pour 2013 sur la base des demandes déposées auprès du Ministère de la Recherche, de l'Ecologie, de la DRAC, de la Région et de la société ESCOTA, auxquels s'ajouteront différentes prestations de service.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues de bien vouloir :

DECIDER la mise en place de contrats spécifiques sur la base de l'article 3 alinéa 2B de la loi du 26 janvier 1984 (surcroît d'activité),

DIRE que la dépense annuelle totale correspondant au recrutement des agents contractuels estimée à 44248 .00 € pour la période septembre-décembre 2012 et 133.860 € pour l'année 2013 fait l'objet d'une inscription au budget de la Ville, imputation 923 22 64 131 qui présente les disponibilités suffisantes,

SOLLICITER auprès des collectivités et établissements partenaires, des subventions au taux le plus élevé possible dans le cadre des activités de médiation et animation à caractère culturelle et muséale, pour minorer l'impact sur le budget de la Ville,

AUTORISER Monsieur le Trésorier principal d'Aix Municipale à faire recette des sommes encaissées.

Année	Mission	ETP	Durée	Type du contrat	Grade échelon indices de référence	Coût mensuel	Coût sur la durée	Dont subv.
2012	Paléontologie (dont médiation)	3	4 mois	Art 3 26/1/1984 modifiée	Technicien princ. 2 ^{ème} cl 1 ^{er} échelon IB350 IM327	6414.00 €	26656.00 €	
2012	Botanique (dont inventaire herbiers)	1	4 mois	Art 3 26/1/1984 modifiée	Technicien princ. 2 ^{ème} cl 1 ^{er} échelon IB350 IM327	2138.00 €	8552.00 €	
2012	Botanique (dont inventaire herbiers)	1	4 mois	Art 3 26/1/1984 modifiée	Technicien 2 ^{ème} cl ^{ème} 1 ^{er} échelon IB325 IM310	2260.00 €	9040.00 €	
Total		5	4 mois			10812 .00 €	44248 .00 €	21164 .00 FEDER 11302.00 ESCOTA
2013	Paléontologie (dont médiation)	3	12 mois	Art 3 26/1/1984 modifiée	Technicien princ. 2 ^{ème} cl 3 ^{ème} échelon IB367 IM340	6693.00 €	80 316.00 €	
2013	Botanique (dont inventaire herbiers)	2	12 mois	Art 3 26/1/1984 modifiée	Technicien princ. 2 ^{ème} cl 3 ^{ème} échelon IB367 IM340	4462.00 €	53 544.00 €	
Total		5	12 mois			11 155.00 €	133860.00 €	7200.000 FEDER + ESCOTA prévision
Total Général							178 108.00 €	

**2012.997 - MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE : RECRUTEMENTS DE
CONTRACTUELS POUR LA CONSERVATION DES COLLECTIONS ET LES
RECHERCHES PALEONTOLOGIQUES**

Présents et représentés	: 53
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10/10/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**